**FICHE DE BALADE**

**Accueil à partir de 9h15 Départ à 9h30 du parking Val de l'Arc**

**Date de la randonnée : lundi 29 mars 2021**

Animateur : Anne-Marie Tel : 06 52 64 04 64

**Intitulé de la randonnée : Roques Hautes et le hameau du Trou**

## DESCRIPTIF DE LA RANDONNEE :

Distance 6.6 km,
Dénivelé 240 m

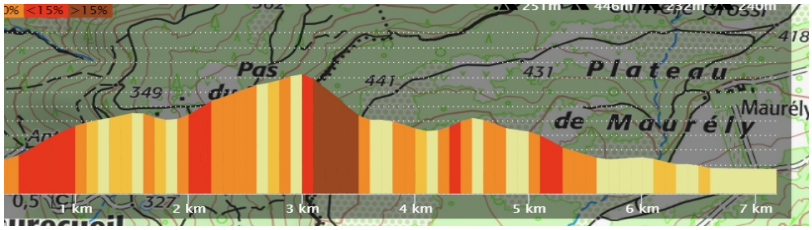


Nous partirons du parking de l'Aurigon à Roques Hautes pour monter très régulièrement par une large piste vers le refuge Cézanne, le hameau du Trou et sa petite chapelle coincée contre un rocher isolé au milieu d'une aire plate, sur le piémont sud de la montagne.
Le retour se fait par une autre piste avec une descente assez raide par des « escaliers » , les bâtons sont largement conseillés

*Au second âge du fer, la zone du Trou était déjà occupée; à l'époque gallo-romaine, le site est ré-occupé mais rien ne permet d'affirmer qu'il l'a été de façon continue ensuite.*
*Les vicomtes de Marseille héritent du domaine de Bayle (plateau du Cengle) vers 950; ils donnent le castrum de Saint-Antonin aux moines de Saint-Victor ; puis s'y établit la célèbre commanderie templière en accord avec les moines de Saint-Victor.*
*En 1550, la seigneurie de Saint-Antonin est rachetée par Antoine Donat puis elle passe aux mains de Jérôme Odaly (vers 1550), Louis de Garnier (1650) dont le père avait épousé la dame de Saint-Antonin et de Bayle. Ce dernier payait toujours une redevance au prieur de Saint-Victor.*
*En 1659, le seigneur de Saint- Antonin cède un terrain à Jean Aubert, fondateur du Prieuré de Sainte-Victoire. Un peu plus tard, l'abbé mentionne y avoir entrepris l''ouverture du rocher à dessein d'une chapelle.*
*La vocation religieuse disparaît mais le hameau perdure. Le Trauc (en provençal : cavité ou habitat sommaire) est attesté en 1712. Deux familles paysannes l'habitent probablement. Un puits est situé à proximité. La chapelle est transformée en maison dans les années 1820. La pièce à vivre contient cheminée, cuisine, escalier d'accès aux chambres et un sol soigneusement dallé. 1855 marque l'abandon définitif du hameau*

**TRAJET ROUTIER : Parking :.**
Du Val de l'Arc, sortir du Parking, prendre à droite puis remonter le cours Gambetta, prendre le boulevard Carnot et tourner à droite vers le Tholonet. Continuer sur la D17 route Cézanne et **400 m après l'intersection de Beaurecueil, prendre à gauche** la piste bétonnée qui mène au **parking de l'Aurigon et l'aire de Roques-Hautes.**

**TRANSPORT *: 30kmx 0.31 = 9,30€***

Merci de prévoir l'appoint ainsi que des chaussures de rechange et un sac pour vos chaussures de randonnée, bâtons recommandés
**Masques et gel hydroalcoolique**